
Réunion des associations

18 mai 2026

Présentation de l'équipe municipale

Madame Magalie THIBAULT, Maire

Monsieur Philippe VACHIERI, Adjoint à la vie associative, aux sports et aux loisirs

Madame Salima ZERROUR, Adjointe à la démocratie locale, à la vie des quartiers, à la politique de la ville et aux initiatives des habitant.e.s

Madame Armelle CHABERT, Adjointe à la culture, à l'éducation artistique et culturelle

Monsieur Benoit LEMAIRE, Conseiller municipal délégué au bénévolat et à l'engagement associatif

Ordre du jour

- **Forum des associations 2026**
- **Newsletters**
 - Statistiques
 - Planning des envois
- **Médaille du bénévolat 2026**
- **Renouveau du Conseil consultatif**
- **Actualité de la Mda**
 - Campagne subvention 2027
 - Dossier de subvention 2026 : pièces à transmettre
 - Demandes annuelles de salles/équipements pour la saison 2026/27



Forum des associations 2026

Présentation



Informations pratiques

Chaque association inscrite a reçu un accusé de réception de son inscription.

Les stands des associations seront organisés en secteur.

Le planning des démonstrations sera envoyé à chaque participant.

Un mail récapitulatif sera envoyé aux participants au plus tard le 28 août pour rappeler les diverses informations et les numéros de stands.

Informations pratiques

- **Lieu : salle omnisports, place Carnot, mail Timbaud**
- **Date : le dimanche 6 septembre 2026**
- **Horaires :**
 - Arrivées et installations des associations dès 8h
 - Petit déjeuner convivial 9h - FAN
 - Ouverture au public à 10h
 - Fermeture au public à 18h
 - Rangement des stands de 18h à 19h

Informations pratiques

Plusieurs associations ont souhaité occuper des stands en demi-journée :

- **Présence le matin uniquement :**
 - Arrivée et installation dès 8h
 - Départ à 14h00
- **Présence l'après-midi uniquement :**
 - Arrivée et installation dès 14h00
 - Départ à partir de 18h

Informations pratiques

Chaque stand sera équipé de :

- Une table
- Deux chaises
- Une grille d'exposition
- Une nappe
- Un panneau nominatif

Chaque association est invitée à se présenter à l'accueil dès son arrivée. Il lui sera remis 2 badges.

Les badges doivent obligatoirement être remis au stand d'accueil avant le départ.

Le panneau sera ramassé par les équipes sur place.

Informations diverses

- **Présence de stands de restauration**
- **Aménagement d'un espace pour permettre aux visiteurs de déjeuner**
- **Présence d'un stand d'accueil, d'un stand « bénévolat », d'un stand municipal destiné à la promotion de la participation citoyenne**
- **Affichage des plans de la manifestation sur divers points**

Echanges avec la salle

- **Sectorisation des stands associatifs :**
 - ⇒ **Expérimentation pour 2026**
 - ⇒ **Un bilan de cette nouvelle organisation sera réalisée lors de la réunion de bilan en octobre.**
- **mise en place d'un autre temps d'échange destiné exclusivement aux associations**
 - ⇒ **sollicitation du Conseil consultatif pour réfléchir à des propositions**

Stand du bénévolat

- Recherche de bénévoles pour tenir le stand sur la journée
- Les associations en recherche de bénévoles sont invitées à transférer leurs fiches avant le **15 août 2026**
- Décoration du stand assurée par le CC



Point de rdv des artistes rosnéens

La Direction de la Culture mettra à profit l'organisation du forum pour rencontrer les artistes rosnéens qui sont invités à se faire connaître.

Cette rencontre a pour objectif de connaître leurs besoins et d'organiser des rencontres.

La Newsletter de la Mda



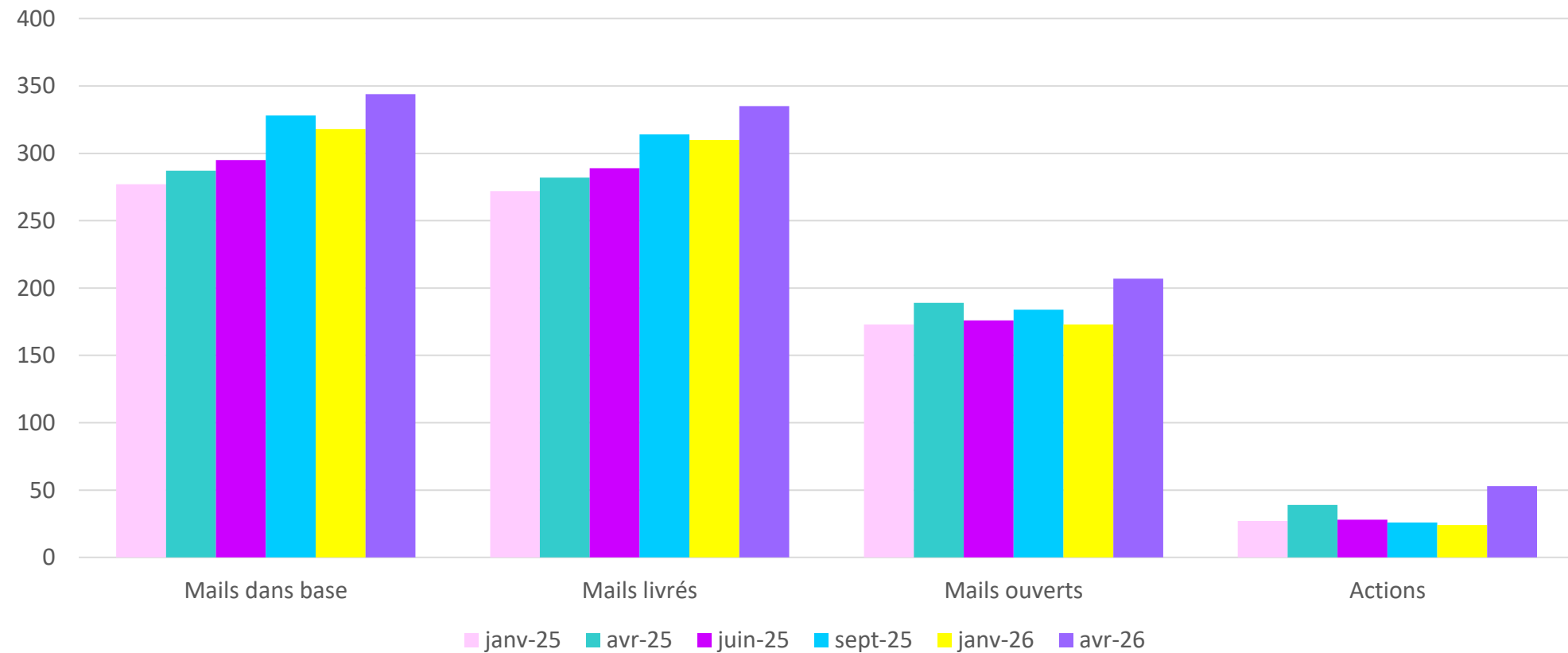
Un an de newsletter, ça donne :

- **Quelques chiffres**

	Janvier 25	Avril 25	Juin 25	Septembre 25	Janvier 26	Avril 2026
Nombre d'adresses dans la base d'envoi	277	287	295	328	318	344
Nombre de mails livrés	272	282	289	314	310	335
Nombre de mails ouverts	173	189	176	184	173	207
% de « clic » réalisés	27	39	28	26	24	53

Statistiques

Statistiques d'envois et d'actions sur la Newsletter



Conclusions

	Evolution entre 2025 et 2026	
Nombre de mails contenus dans la base de données	+ 57	+ 20%
Nombre de mails livrés	+ 53	+ 19 %
Nombre de mails ouverts	+18	+ 9 %
% de « clic » réalisés	+14	+ 36%

- **Augmentation du nombre de mails dans la base de données et du nombre de mails ouverts : intégration de nouvelles associations.**
- **Augmentation d'actions réalisées sur la page**

Proposition de planning des envois pour 2026

- **Newsletter de juin 2026**
=> **vendredi 5 juin**
- **Newsletter de septembre 2026**
=> **Lundi 31 aout**



La Médaille du bénévolat 2026

La campagne est lancée !

La médaille du bénévolat – rappel règlement

- **La médaille du bénévolat est destinée à récompenser les bénévoles les plus méritants aux conditions suivantes :**
 - Avoir plus de 16 ans,
 - Habiter à Rosny-Sous-Bois,
 - Etre adhérents d'associations dont le siège social se situe à Rosny-Sous-Bois et/ou proposant une activité sur le territoire communal.
- **Cette distinction est accordée aux membres actifs non-salariés par l'association à but non lucratif à laquelle ils adhèrent.**
- **Les bénévoles n'exerçant plus d'activités associatives peuvent prétendre à la médaille du bénévolat (dans un délai de deux ans après l'arrêt de l'activité du bénévole).**
- **Une même personne ne peut bénéficier que d'une fois de cette récompense.**
- **Compte tenu de son caractère exceptionnel, chaque association présentera deux dossiers par an maximum.**
- **Le nombre de médailles attribué chaque année sera communiqué en début de saison.**

La médaille du bénévolat 2026

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès de la Mda avant le 15 septembre.

Ils seront anonymisés avant d'être présentés sous forme de tableau aux membres du Conseil Consultatif.

Chaque membre aura 100 points à répartir comme il le souhaite, maximum 50 points pouvant être donné à un seul candidat.

Madame La Maire pourra proposer une candidature de son choix.

Une cérémonie de remise des médailles sera organisée le vendredi 4 décembre 2026.

Le Conseil consultatif

- Renouveau des membres



Nouveau mandat

Le Conseil consultatif est composé de minimum 8 associations.

Les associations qui souhaiteraient intégrer ce groupe de travail sont invitées à se rapprocher de la Mda par l'envoi d'un mail avant le 15 juillet.

Pour rappel, le CC a pour vocation de mettre en place des actions, des supports, à proposer des solutions pour aider le monde associatif de la Ville de Rosny-Sous-Bois.

Il se réunit environ 10 fois par an, soit une réunion par mois en dehors des congés estivaux.

Afin de rester au plus près de la représentation générale des associations présentes sur la Ville, il se compose d'associations de différents secteurs, des différents quartiers et ayant des profils différents (associations subventionnées, non subventionnées, ayant une salle ou pas).

Actualité de la Mda

- Subvention 2026 / campagne de subvention 2027
- Point sur les mises à disposition annuelles
- Transmission des données
- Préparation saison 2026/27



Campagne de subventions 2027

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2027 sont à retournés avant le 15 juin 2026 avec l'ensemble des documents demandés.

Conformément à la réglementation en vigueur et à la critérisation mise en place, tout dossier incomplet ou arrivant après cette date ne sera pas traité.

Une réponse sera apportée après le vote du budget primitif de la Ville.

Subventions 2026

Le vote des subventions 2026 a eu lieu le 30 avril, les associations bénéficiaires recevront les notifications d'octroi de subventions sous peu (par mail et voie postale). Les notifications de refus sont en cours de signature.

Afin de permettre le versement des subventions 2026, les associations sont invitées à transmettre les documents annuels suivants :

- Comptes de résultats, bilan et annexes de l'exercice précédent**
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale clôturant l'exercice précédent**
- Rapport moral d'activité de l'exercice précédent**
- Attestation d'assurance en cours de validité**
- Rapport financier de l'action si une action a été subventionnée en 2025.**

/ ! \ tous les documents transmis doivent être signés.

Mises à disposition annuelle

Depuis 2021, il a été créé un dossier de demande de mise à disposition annuelle.

Ce dossier a pour but de mieux connaître les associations qui déposent des demandes de salles et/ou équipements annuelles.

Chaque dossier fait l'objet d'une étude approfondie similaire à celle faite pour les demandes de financement.

Les associations ayant déposé un dossier complet pour le 15 avril 2026 recevront une réponse à leur demande en début du mois de juin 2026.

Guide 2026/27

Chaque association est invitée à :

- vérifier ses informations sur le site internet de la Ville
- faire part de toute éventuelle modification à réaliser.

Les fiches sont disponibles directement sur le site internet de la Ville et étaient à retourner avant le 15 mai 2026.

Un délais supplémentaire est accordé aux retardataires, donc jusqu'au **30 mai 2026**.

Pour cette année 2026, le guide des associations sera disponible dès le forum des associations.

Saison 2026/2027

Les associations sont invitées à faire part de leurs attentes et besoins en terme de formation, rencontres ou autres via le formulaire distribué.

Merci de le déposer dans l'urne prévue à cet effet ou de le transmettre par mail à associations@rosnysousbois.fr avant le 15 juin 2026.

Questions diverses

- **Devenir des CSC**

Un travail est en cours afin de permettre la réouverture dans les meilleurs délais des centres. Ce projet doit se construire avec les habitants et les associations de quartier, aussi ces dernières sont invitées à transmettre leur proposition.

Aucune date de réouverture ne peut être communiquée ce jour. Néanmoins, la Municipalité met tout en œuvre afin de mettre en place une offre d'activité pour cet été.

- **Demande d'accompagnement au co-projet notamment pour les actions en pieds d'immeuble / quartier d'été**

Ces actions sont financées dans le cadre du Contrat de Ville, se rapprocher de la Direction de la Vie des quartiers.

Merci de votre attention

On se retrouve lors de notre prochaine réunion

Lundi 5 Octobre 2026 à 18h30

À la Maison des associations